



Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 mai 1995. 1 rue Houdon - 75018 PARIS

CANDIDATURE AUX PALMES DU BENEVOLAT
« Pour une meilleure reconnaissance de l'engagement bénévole »
PROMOTION 2021

A noter qu'en effectuant cette demande, le bénévole autorise la Fondation à diffuser son nom et ses coordonnées. Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Document à renvoyer par courrier au siège de la Fondation du Bénévolat - 1 rue Houdon, 75018 Paris avec copie par courriel à l'adresse candidat@fondation-benevolat.fr

Avant le 1 juin pour la délibération du 14 juillet 2021. Avant le 30 octobre pour la délibération du 5 décembre 2021. Merci de [remplir ce formulaire en lettres majuscules](#)

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :E-mail :

Profession :Nombre d'années de Bénévolat :

Votre candidature concerne : Un bénévole Une association

Souhaitez-vous que cette demande soit une surprise ?

CATEGORIES :

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Citoyenneté Bénévole | <input type="checkbox"/> | Sport & Culture | <input type="checkbox"/> |
| Association | <input type="checkbox"/> | Jeunes (16-25 ans) | <input type="checkbox"/> |
| Objectifs de Développement Durable | <input type="checkbox"/> | Emploi et bénévole d'Entreprise | <input type="checkbox"/> |
| Urgence Sanitaire | <input type="checkbox"/> | Innovation | <input type="checkbox"/> |

Merci de fournir des éléments factuels (contrats, témoignages, articles de presse... qui justifient la catégorie demandée)

ECHELONS souhaité :

Bronze Argent Or Excellence Honneur



Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 mai 1995. 1 rue Houdon - 75018 PARIS

CANDIDATURE AUX PALMES DU BENEVOLAT
« Pour une meilleure reconnaissance de l'engagement bénévole »
PROMOTION 2021

Toute demande d'attribution devra être parrainée par un Membre ou Délégué reconnu Ambassadeur Solidaire Territorial de la Fondation et/ou plusieurs tiers, membres ou non de la Fondation, d'élus, associations ou entreprises. Ils sont les garants de l'exactitude des déclarations des postulants et sont susceptibles de prise de contact afin d'apporter précisions et appréciations sur les mérites de ces derniers.

Je soussigné (Nom et Prénom du parrain)

.....

Qualité :

Adresse :

Ville :

Code postal :

E-mail :

Téléphone :

Confirme m'être entretenu avec le postulant et avoir vérifié l'exactitude des déclarations ci dessus.

A : Le.....

Signature du Parrain :



Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 mai 1995. 1 rue Houdon - 75018 PARIS

CANDIDATURE AUX PALMES DU BENEVOLAT
« Pour une meilleure reconnaissance de l'engagement bénévole »
PROMOTION 2021

BRONZE : Le postulant doit justifier de 10 ans d'activités bénévoles prioritairement dans le secteur associatif. Ces mérites seront distingués sur appréciation du jury du comité des distinctions.

ARGENT : Le postulant doit justifier de la médaille de Bronze + 5 ans ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le jury du comité de distinctions s'il s'agit d'une première candidature. De plus il doit démontrer l'occupation de fonction de direction d'association.

OR : Le postulant doit justifier de la médaille d'Argent + 8 ans ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le Jury s'il s'agit d'une première candidature.

EXCELLENCE : Le postulant doit justifier de la médaille d'Or + 7 ans et mérites reconnus en lien avec les programmes d'action et valeurs de la Fondation ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le Jury s'il s'agit d'une première candidature.

HONNEUR : Le postulant doit justifier d'une carrière reconnue et émérite dans le bénévolat, appréciable par le jury des distinctions.

La demande d'attribution dûment complétée, parrainée et accompagnée d'un extrait de Casier judiciaire devra être retournée **avant le 1^{er} Juin** (pour la session du 14 Juillet) **et le 30 Octobre** (pour la session du 5 décembre) de l'année en cours avec les documents ou attestations suivants :

- **Historique** établi dans l'ordre chronologique et dactylographié, retraçant le **parcours bénévole** effectué par le postulant et récapitulé dans le tableau ci-dessous. Ne sont **pas pris en compte** les **titres militaires, politiques ou syndicaux** susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.
- **Justificatifs** signés par un responsable témoignant de l'action bénévole du postulant ou en cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur.
- **Liste** des distinctions déjà obtenues (le cas échéant).

Toute déclaration inexacte constatée est susceptible d'entraîner la radiation du bénéficiaire.